

Colmar Manifestation des auxiliaires de vie scolaire « Sacrifiés »



Les manifestants l'ont assuré, ils ne baisseront pas les bras et se batteront jusqu'au bout pour leur profession. Photos DNA – laurent habersetzer

Une cinquantaine d'auxiliaires de vie scolaire se sont réunis, hier après-midi, devant l'Inspection académique à Colmar pour protester contre le nouveau « tour de vis » budgétaire qui frappe leur profession.

« Une délégation d'auxiliaires de vie scolaire et de trois de leurs syndicats a été reçue, hier à Colmar, par l'inspectrice académique du Haut-Rhin, Maryse Savouret.

Au bout d'une heure de discussion pour tenter d'annuler le décret réduisant le temps de travail des AVS, les membres de la délégation sont ressortis, « très fâchés ». Ils ont dressé l'état des lieux aux manifestants : « Nous avons été écoutés mais pas entendus » souligne Jean-Marie Koelblen, professeur des écoles et responsable de la Fédération Syndicale Unitaire. Face à une situation bloquée, il appelle à « ne rien lâcher ».

«Écoutés mais pas entendus »

Le rassemblement a réuni une cinquantaine de personnes, AVS en grand nombre et quelques professeurs. Insuffisant pour le syndicaliste. « On ne peut pas laisser la situation telle qu'elle est, on doit se mobiliser en bien plus grand nombre, AVS, enseignants et surtout parents ». Les grands absents du mouvement jusqu'à présent mais qui constituent « un vrai levier ».

Par ailleurs, les militants souhaitent interpeller le rectorat afin de demander l'annulation du décret fragilisant une nouvelle fois leur profession (lire DNA du 18 juin). « On est sacrifiés sur l'autel de l'austérité, le gouvernement fait des économies sur tout le personnel » clame Jean-Marie Koelblen.

Seul un point du décret semble avoir été revu lors de la discussion : l'inspectrice académique a assuré que les AVS ne renouvelant pas leur contrat pourront quand même toucher des indemnités chômage. Mais à l'annonce de la nouvelle, les militants restent sceptiques. D'autres préoccupations les habitent. Les contrats à durée déterminée des auxiliaires de vie scolaire prennent fin le 30 juin mais beaucoup ne savent pas encore si elles doivent le renouveler et à défaut accepter une baisse de leur temps de travail, donc de salaire. « On attend un décret qui ne vient pas et la fin d'année approche, c'est le flou artistique » commente une des AVS.



Un travail en binôme

Les auxiliaires de vie scolaire collectives travaillent dans des classes accueillant des enfants handicapés et favorisent leur insertion. Une profession qui s'exerce en binôme avec un professeur spécialisé. « Sans une AVS, le travail ne serait pas le même » explique Anne Otter, enseignante de classe ULIS au collège Berlioz. Elle est venue soutenir le mouvement car c'est une cause qui lui tient à cœur. « Mon binôme effectue un travail exceptionnel à plein temps qui mériterait une reconnaissance et un salaire digne, comment voulez-vous vivre avec 800 € par mois ? ». Une précarité qui scandalise cette professeure. « On œuvre pour qu'il y ait plus de structures d'accueil et après on manque de moyens sur le terrain. C'est un vrai problème mais on se bat contre des moulins à vent » déplore-t-elle.



Certaines AVS ne baissent pas les bras pour autant et continuent d'espérer au fond d'elles le décret de professionnalisation promis, il y a un an, par le gouvernement.

Pour Anne Otter, auxiliaire de vie scolaire est une vocation qui n'a plus d'avenir à l'heure actuelle. « Lors du premier jour de formation (des candidates au poste), on évoque déjà la reconversion professionnelle ». Une précarité qui pourrait, à terme, entraîner le remplacement des AVS collectives par des « contrats aidés » disposant de moins de compétences. « Cette situation porte préjudice aux enfants, on perd de l'expertise et tout ça à leur détriment » témoigne Jean-Marie Koelblen.